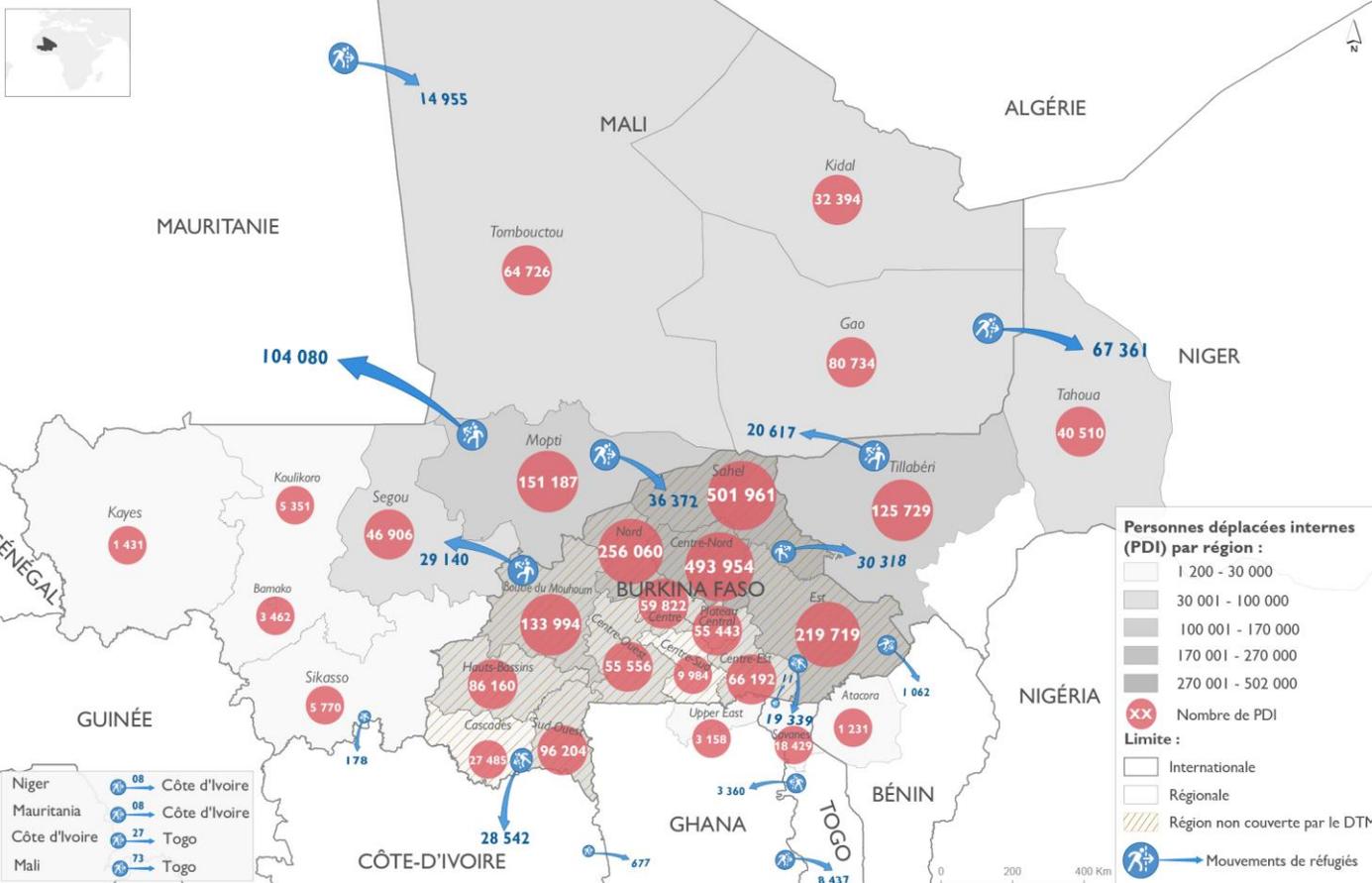
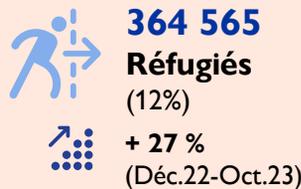


Contexte: La région du Sahel central, et plus particulièrement la zone du Liptako Gourma, qui enjambe le Burkina Faso, le Mali et le Niger, est témoin d'une crise complexe qui comprend comme enjeux une compétition grandissante pour le contrôle des ressources; des bouleversements climatiques; une croissance démographique galopante; des niveaux élevés de pauvreté; l'absence d'opportunités économiques; des tensions communautaires; l'absence de présence étatique et le manque de services sociaux de base; ainsi que des violences provoquées par des réseaux de crime organisé et des groupes armés non-étatiques. La crise a engendré des déplacements importants de populations dans les pays concernés et affecte, par ailleurs, des pays voisins tels que la Mauritanie ou les pays côtiers.

En octobre 2023, **3 007 847 individus** sont déplacés, y compris **2 643 282 personnes déplacées internes** (88% de la population affectée) et **364 565 réfugiés** (12% de la population affectée). Soixante-dix pour cent des individus (**2 098 917 personnes**) se situaient au **Burkina Faso**, 15 pour cent résidaient au **Mali** (**465 403 personnes**), 9 pour cent au **Niger** (**263 918 personnes**) et 3 pour cent en **Mauritanie** (**104 080 personnes**). Le recent déversement de cette crise vers les pays côtiers, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, fait prévoir d'un nombre croissant de réfugiés arrivant du Sahel central vers ces pays et, à l'interne, des populations déplacées. En octobre, sont recensés **84 529 individus** affectés dans ces quatre pays réunis (2 293 au Bénin, 28 736 en Côte d'Ivoire, 7 195 au Ghana et 46 305 au Togo) dont un total de **22 818 déplacés internes**. D'autres estimations portent à 66 915 le nombre de réfugiés vivant dans ces quatre pays (13 499 au Bénin, 26 569 en Côte d'Ivoire, 3 326 au Ghana et 23 521 au Togo)*.



La carte présente dans ce document n'est qu'à titre illustratif. Les frontières et les noms indiqués, ainsi que les désignations utilisées n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

Sources : DTM Mali (Septembre 2023). DTM Niger, VAS (Avril 2023). DTM Togo (Juillet 2023). Données PDI des gouvernements du Ghana et Bénin. Données CONSAUR (Mars 2023). Données UNHCR sur les réfugiés (Octobre 2023). *GRANIT, rapport n°9 (Octobre 2023).